



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Décret Robin des Bois :

**« Le MR dépose une proposition pour que le Gouvernement passe des paroles aux actes et mette un terme à ce système »**

**Mardi 10 mai 2011**

**Suite aux déclarations tonitruantes de la Présidente du cdH quant à son souhait de supprimer le décret Robin des Bois, le Groupe MR a demandé qu'un débat d'interpellations soit organisé, ce mercredi en séance plénière du Parlement de la Communauté française, afin d'entendre la Ministre de l'Enseignement Marie-Dominique Simonet (cdH) certes, mais également afin de prendre connaissance de la position officielle du Gouvernement en la matière... mais aucune réponse pour l'heure de la part de la majorité PS-cdH-Ecolo.**

*« Peu importe les intentions de la majorité, je suis bien déterminée à porter ce débat en séance plénière d'une manière ou d'une autre ! Car on ne peut pas lâcher des propos aux lourdes conséquences dans les médias et ne pas en répondre devant le Parlement. De plus, le MR veut savoir si la suppression d'un décret - dont il a depuis le début dénoncé les effets pervers - a la moindre chance d'aboutir »,* souligne **Françoise BERTIEAUX**, Chef de Groupe MR au Parlement de la Communauté française.

Afin de faire avancer les travaux et de clarifier la situation, le MR a rédigé une proposition de résolution invitant le Gouvernement de passer des paroles aux actes et, donc, de mettre un terme au système Robin des Bois. Cette proposition sera déposée en début de séance plénière, ce mercredi, en demandant l'urgence quant à son examen.



**Contact Presse : Johanne Moyart.** Site Internet : [www.mr-pcf.be](http://www.mr-pcf.be)

Courriel : [j.moyart@mr-pcf.be](mailto:j.moyart@mr-pcf.be)